

**Atelier PFE « Mutations »**

Année	5	Heures CM	14	Caractère	option	Code	M101-ATC-MU
Semestre	10	Heures TD	60	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Gaff, Mme Curien

Autres enseignants : M. Clamour, M. Haist, M. Sindt, M. Valentin, Mme Chalumeaux, Mme Fries

Objectifs pédagogiques**1. CONNAISSANCES & COMPETENCES ARCHITECTURALES VIA LE PROJET**

Le premier objectif de l'atelier est d'accompagner le déploiement des diverses connaissances et compétences propres à l'architecture dans une proposition projectuelle capable à la fois de convaincre un jury d'experts de par sa clarté et sa pertinence, et aussi de témoigner clairement de ces savoirs et savoirs-faire acquis.

2. POSITIONNEMENT CRITIQUE VIS-A-VIS DU MONDE CONTEMPORAIN

Le second objectif est d'aider à la construction d'une série de positionnements critiques, à la fois sur l'architecture comme oeuvre construite, mais aussi comme discipline et comme métier - notamment via l'explicitation de nos rapports aux mutations sociales, culturelles et environnementales contemporaines. L'enjeu est celui de la construction d'une pensée élargie, qui puisse aller au-delà de l'intervention architecturale, urbaine et paysagère, en mobilisant des connaissances sur le contexte social, culturel, symbolique, politique, mythique, économique, artistique, écologique...

3. ECOUTE & CONNAISSANCE DE SOI

Le troisième objectif de l'atelier est celui du développement d'une réelle connaissance de soi dans l'optique d'aptitude professionnelle. Il s'agit d'aider au renforcement des capacités à (s')organiser des temps et des méthodes de travail conscientes et durables ; mais aussi des possibilités de restituer une démarche de conception ou d'explicitation des formes architecturales et des processus projectuels dynamiques.

4. CHOISIR & CONSTRUIRE DES CRITERES D'EVALUATIONS EXPLICITES

Le quatrième objectif de l'atelier est d'aider les étudiant-es à construire un positionnement clair en matière de positionnement personnel au sein de la discipline architecturale, des différents métiers et des multiplicités d'approches et de paradigmes qui la constituent. L'idée est qu'en abordant très explicitement son propre système de valeur au sein de cet univers complexe, l'étudiant-e puisse aider à l'installation du cadre d'évaluation qui lui soit le plus favorable.

Contenu

Qu'est-ce que 'Mutations' ?

Les profondes transformations de l'espace social, culturel et environnemental en cours nous mettent – peut-être plus que jamais - face à nos responsabilités : nous devons, en tant qu'architectes, exercer notre pratique en étant conscients de son impact sur la société et son environnement. Cet engagement au cœur du réel et de sa complexité, loin d'être un poids, est une occasion extraordinaire de réflexions, de remises en question et d'explorations. Le projet de fin d'étude est un laboratoire incroyable pour les expérimenter. Il est l'occasion de penser des interventions architecturales, urbaines ou paysagères en relation, prenant en considération des sites spécifiques, des habitants actuels et futurs, des formes multiples du vivant...

Un PFE ouvert à vos propositions

Le choix du site de projet, du programme et de la/les problématique(s) est laissé à l'étudiant, à la condition qu'il possède des connaissances préalables approfondies sur au moins deux de ces trois points (via des recherches menées dans le cadre d'un MFE, d'un stage en agence ou en laboratoire de recherche, d'un exercice de projet précédent...). Outre cette liberté de sujet, il est cependant demandé à chacun de prendre en considération les mutations de l'espace social, culturel et environnemental dans les métiers et pratiques des architectes. Cette dimension sera abordée de manière collective et transversale au sein de l'atelier.

L'équipe est constituée de :

Émeline Curien - architecte de formation, docteur en histoire de l'art, maîtresse de conférences et chercheur

Hervé Gaff - architecte de formation, docteur en philosophie, maître de conférences et chercheur
Geoffrey Clamour - architecte praticien (Les Marneurs), maître de conférences associé
Claude Valentin - architecte praticien (HAHA), maître de conférences et chercheur
Benoît Sindt - architecte praticien (Studiolada), enseignant vacataire
Gaëtan Haist -urbaniste paysagiste, maître de conférence
Romain Rousseaux-Perin - architecte de formation, doctorant en sociologie
Christelle Chalumeaux – architecte praticienne, maitresse de conférence et chercheuse

Cette équipe pédagogique s'appuie sur les travaux effectués au sein du Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), au sein de l'axe 3 « production et réception de l'architecture ». Affronter la diversité des pratiques de l'architecture, ainsi que la complexité de leurs effets sur l'homme et les sociétés, implique le recours à la pluralité des approches et de ressources mobilisées par les sciences humaines : c'est la raison pour laquelle l'équipe pédagogique est constituée de profils si variés.

Programme du semestre

- séances consacrées à la restitution de l'avancement du projet.

Ces journées permettent de présenter l'avancement de la réflexion de façon collective via un accrochage soigné (présentation orale, documents graphiques, maquettes, vidéos...). Elles seront accompagnées de cours magistraux.

- jurys intermédiaires.

Ces journées permettent de présenter l'avancement de la réflexion sous une forme de rendu, à un jury assez large d'enseignant-es de l'équipe pédagogique.

- séances 'temps fort'.

Ces journées proposent de travailler de façon intensive sur un aspect précis du projet, à partir d'un énoncé thématique présenté en début de journée. Elles seront accompagnées de cours magistraux.

- séances d'échanges individuels avec l'équipe enseignante. Ces séances de travail seront l'occasion d'échanger avec les enseignants en fonction des attentes de chaque étudiant.

Mode d'évaluation

Suite à chaque jury, des grilles d'évaluation permettront à chaque étudiant de se situer tout au long du semestre.

La note finale sera attribuée par le jury de PFE.

Les critères d'évaluation distribués au jury sont les suivants :

1. Diagnostic de la situation initiale et définition de la problématique de travail

- 1.1. Pertinence des sources et méthodes d'enquête sur lesquelles est fondé le diagnostic
- 1.2. Pertinence du diagnostic dans ses dimensions factuelles, quantitative, qualitative, prospectives et/ou critiques
- 1.3. Pertinence des enjeux identifiés (théoriques, historiques, sociétaux, industriels, artisanaux, techniques, économiques, politiques, environnementaux, etc.)

2. Proposition stratégique élaborée sur la base du diagnostic analysé et problématisé

- 2.1. Capacité à décrire la pertinence de la proposition au regard du diagnostic problématisé
- 2.2. Capacité à décrire la pertinence de la proposition « projectuelle » et formelle (composition, implantation, typologie, cohérence de la forme et positionnement explicite dans la culture architecturale, etc.)
- 2.3. Capacité à décrire la pertinence de la proposition constructive et structurelle (finesse dans la mobilisation des ressources, précision de mise en œuvre dans le projet, intelligence structurelle, relation explicite entre matériaux et matérialités, systèmes élémentaires ou modulaires, etc.)
- 2.4. Capacité à décrire la pertinence de la proposition en tant que une stratégie processuelle, nécessairement inscrite dans des jeux d'acteurs et des cycles temporels et spatiaux variés (de l'extraction de la matière à la transformation en matériau de construction, de la mise en œuvre dans un chantier phasé à l'occupation spatiale habitée de la proposition, et jusqu'à sa capacité s'adapter à de potentiels changements futurs et finalement sa potentielle déconstructibilité en vue d'une remise en circularité de ses éléments constructifs).

3. Conséquences de la mise en œuvre de la proposition

- 3.1. Capacité à traduire quelques-unes des possibilités d'usages et de pratiques de la proposition en rapport à sa fonction annoncée
- 3.2. Traduction explicite des effets esthétiques recherchés par la proposition stratégique
- 3.3. Formulation de quelques-uns des effets que la proposition pourrait avoir sur ses différents contextes (urbains, paysagers, sociaux, économiques, sociétaux, politiques, éthiques, environnementaux, etc.)

4. Qualité et pertinence des moyens de représentations

- 4.1. Maîtrise de l'expression orale et écrite
- 4.2. Maîtrise des moyens de représentation graphique

Travaux requis

L'étudiant fera part de ses intentions, mais aussi de ses éventuelles incertitudes et interrogations, au travers d'une lettre de motivation à faire parvenir pour le 6 janvier à l'adresse suivante : emeline.curien@nancy.archi.fr. L'équipe pédagogique fera un retour sur cette lettre à la mi-janvier, pour permettre à l'étudiant d'avancer dans sa réflexion.

Pour la première séance, l'étudiant produira un dossier préparatoire et une présentation orale indiquant ses intentions et l'état de sa réflexion. Il décrira ainsi ses hypothèses en termes de problématique, de site et de programme, ainsi que l'articulation de ces trois éléments. Il approfondira la présentation d'au moins un de ceux-ci, à travers des textes, croquis d'observation du site, dessins, photographies, cartes mentales, extraits d'ouvrages, et précisera le positionnement de ses propositions avec les mutations sociales, culturelles et environnementales en cours.

Bibliographie

La bibliographie sera constituée par chaque étudiant en fonction des enjeux de ses travaux.

Support de cours

Les ressources constituées au sein du LHAC, des séminaires et des ateliers de projet « Mutations » des semestres précédents seront mis à disposition des étudiants :

- Pour les travaux de recherches, bibliographies, restitution des rencontres interdisciplinaires : <http://www.architecture-mutations.fr/>
 - Pour les PFE des années précédentes : https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1GL-ur4q2Jh3fcZuxkKUvdUpxHq0_gKtu
-

